

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale de l'aviation civile*

**Décision du 14 juin 2011 portant nomination  
au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile**

NOR : DEVA1116740S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,  
Vu les articles R. 421-9 à R. 421-13 du code de l'aviation civile ;  
Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement  
de commissions administratives à caractère consultatif ;  
Vu le décret n° 2009-620 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère  
consultatif relevant du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'amé-  
nagement du territoire ;  
Vu la décision du 29 octobre 2010 portant nomination au conseil du personnel navigant profes-  
sionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Le paragraphe *c* du II (Section du transport aérien) de l'article 1<sup>er</sup> de la décision du 29 octobre 2010  
susvisée est modifié comme suit :

« *c*) Membres représentant les exploitants du transport aérien : M. Sébastien LEFEBVRE est nommé  
membre suppléant en remplacement de M. Marc BENEDETTI. »

Article 2

Le mandat des membres désignés ci-dessus expire le 9 octobre 2012.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement  
durable, des transports et du logement.

Le 14 juin 2011.

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice de la coopération européenne  
et réglementation de la sécurité,*  
G. EYDALEINE